



1. La validation de la Charte paysagère, architecturale et environnementale ainsi que la validation du Plan et de la Charte signalétiques du Grand Site de France de Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – golfe de Saint-Florent en Comité Syndical du 1^{er} octobre 2019.

Le 1^{er} octobre 2019, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de France s'est réuni. Cette réunion a été l'occasion de valider deux étapes essentielles de la feuille de route à 2 ans du Grand Site de France de Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – golfe de Saint-Florent : la Charte paysagère, architecturale et environnementale (CPAE) ainsi que le Plan et la Charte signalétiques (PCS).

La validation de ces études est tout autant symbolique que stratégique dans la mesure où elle permet d'initier une phase plus opérationnelle. Côté CPAE, elle permet, en effet, d'entamer le travail d'intégration des orientations et recommandations dans les documents d'urbanisme locaux, d'organiser des permanences dans les communes pour en diffuser les principes directeurs et de mettre en place une commission d'accompagnement et de conseil au service des porteurs de projets publics et privés, de façon à favoriser la réussite des projets d'aménagement et de construction et leur pleine intégration dans les paysages du Grand Site.

Du côté du Plan et de la Charte signalétiques, la validation du Comité Syndical ouvre la phase de mise en place des dispositifs de signalisation et d'interprétation, afin de guider et d'informer le plus efficacement possible mais également pour faire connaître le Grand Site de France de Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – golfe de Saint-Florent et tout ce qui en fait un site remarquable. Au-delà, une telle validation peut être le point de départ pour le lancement et l'élaboration de règlements locaux de publicité, outil de planification encore trop peu répandu en Corse.

2. La visite de l'Inspecteur Général des Sites les 23 et 24 octobre 2019.

L'inspection générale d'un Grand Site de France est un moment important dans la vie de celui-ci. C'est avec l'ambition de démontrer l'engagement et le dynamisme des acteurs du territoire en faveur du Grand Site de France, que le Syndicat Mixte s'est préparé à la venue de l'Inspecteur Général des Sites, programmée pour les 23 et 24 octobre 2019.

À l'occasion de réunions de travail, le Syndicat Mixte du Grand Site de France Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – golfe de Saint-Florent a mis l'accent sur l'état d'avancement des études et projets lancés depuis l'adoption du Plan de gestion et la création du Syndicat Mixte en 2017. Il a ainsi présenté la réalisation des 6 actions prioritaires fixées par la Commission Supérieure des Sites en mars 2017, au moment de l'attribution du Label « Grand Site de France » et l'engagement d'actions structurantes en déclinaison du Plan de gestion.

Ces deux jours d'échanges ont été riches en témoignages et en conseils formulés par l'Inspecteur Général des Sites. Des conseils qui doivent permettre au Grand Site de France de Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – golfe de Saint-Florent de préparer au mieux le passage devant la Commission Supérieure des Sites, en mars 2020, pour une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du label « Grand Site de France » sur le territoire.